



Assemblée générale

Distr. générale
17 août 2017
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies de 2017 pour les annonces de contributions aux activités de développement

New York, 6 novembre 2017

Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 31 de l'annexe à sa résolution 32/197, l'Assemblée générale a demandé que, dans le cadre des préparatifs de la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement, le Secrétariat fournisse aux gouvernements les renseignements concernant les contributions antérieures et actuelles apportées aux divers programmes, en provenance de sources gouvernementales et autres. Ces renseignements seront publiés dans un document portant la cote A/CONF.208/2017/2.

2. En application de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a établi un rapport donnant une vue d'ensemble des solutions apportées aux problèmes de financement rencontrés dans l'application de la résolution, en particulier en 2015, qui a été publié sous la cote A/72/61-E/2017/4. L'année 2015 ayant marqué la fin de l'ère des objectifs du Millénaire pour le développement, on y trouve également quelques tendances importantes du financement des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies au cours des 15 dernières années. Le rapport rend également compte, comme le Conseil économique et social l'avait demandé dans sa résolution 2014/14, des débats tenus dans le cadre du dialogue engagé au Conseil sur la place qu'est appelé à occuper à long terme le système des Nations Unies pour le développement.

